

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse  
**Herausgeber:** Technique agricole Suisse  
**Band:** 51 (1989)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Comment fonctionne une installation de compostage?  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1084962>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Comment fonctionne une installation de compostage?

Le progrès industriel, l'augmentation constante du niveau de vie, le goût pour davantage de biens de consommation à courte durée et l'urbanisation générale ont entraîné une croissance ou explosion des déchets qui – hélas – n'est pas encore en diminution. Alors qu'une famille de quatre personnes produisait en 1970 environ 700 kg de déchets, la moyenne a atteint de nos jours plus du double. La mesure la plus efficace pour contrer cet état de faits est sans aucun doute la réduction des ordures à la source. La seconde mesure concerne le ramassage séparé de ceux-ci. Le lien avec la pratique agricole se trouve là où ces mesures comprennent le ramassage des déchets compostables et lorsqu'il s'agit d'une installation de compostage située dans les environs ou en tant qu'acquéreur du compost. Dans certains cas, on souhaite même la collaboration lors de la planification et du fonctionnement d'une installation de compostage du point de vue paysan. L'AVAG SA avec siège à Thoune a effectué dans ce contexte un travail de pionnier.

Son nom l'indique et n'a pas été choisi par hasard: Société anonyme pour le recyclage des déchets (Abfall-Verwertung = AVAG). Malgré les coûts pour le moment relativement hauts, l'idée persiste que les déchets devraient si possible être recyclés. L'AVAG a été fondée en 1973. Elle compte aujourd'hui passé 140 communes dans le sud du canton (la vallée de l'Aar, le milieu de l'Emmenthal et l'Oberland bernois) avec 275'000 habitants, la place d'armes fédérale de Thoune, deux entreprises exploitant le gravier parmi ces actionnaires.

L'AVAG est donc responsable pour le ramassage de 100'000 tonnes de déchets d'agglomération. Son infrastructure comprend 7 stations de transbordement d'ordures, un système de transport pour container et deux

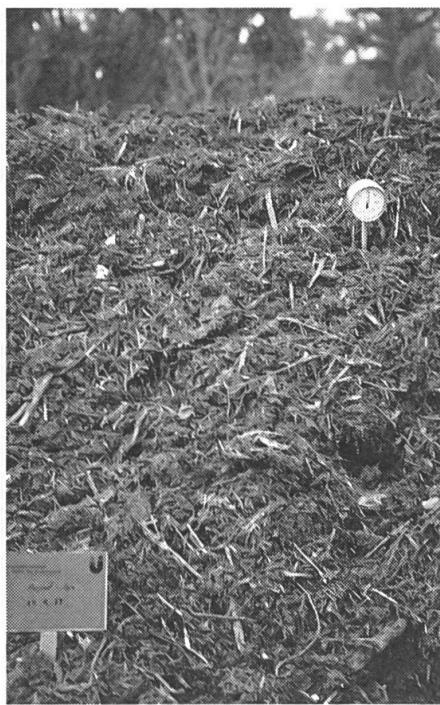
déponies dans la vicinité de Spiez et de Thoune.

## Compostage

Au nom de l'expérience acquise, environ un quart des déchets d'agglomération sont de matière organique. Seuls environ 10 – 15% de ces rebuts précis sont à même d'être compostés ce qui signifie dans le cas de l'AVAG 10'000 – 15'000 tonnes par année. Peter Grosjean de l'AVAG insiste sur le fait que ces déchets organiques devraient autant que possible être compostés en première ligne dans le propre jardin, au sein du quartier ou encore au sein de la commune. La quote-part qui ne peut être utilisée de manière décentralisée parvient ainsi depuis deux années – et à titre d'essai – en provenance de 7 grandes



Visite de l'installation de compostage avec Peter Grosjean, gérant suppléant de l'AVAG et Hanspeter Reusser, jardinier et spécialiste en matière de compostage.



*Andain de compost idéal. La température prise au centre indique 60° C.*

communes (env. 80'000 habitants) jusqu'à l'installation de compostage «Steinigand» près de Wimmis. Dans une première phase, on n'accepte sciemment que des déchets de jardinage, soit des arbustes, de l'herbe coupée, des branches et des feuilles mortes. Peu à peu, on pense aussi inclure les pelures de cuisine présentées sous une forme judicieuse. Les restes de nourriture toutefois en resteront exclus étant donné leur odeur et parce qu'elles attirent les chats ou les rongeurs.

Sur la place de compostage de 4500 mètres carrés et à sol bituminé on prend actuellement en charge 2000 tonnes de matériel vert et de branches. La perte relative à la putréfaction réduit le poids d'environ trois quarts. La masse à composter passe après le contrôle d'entrée à travers une installation de dé-

chiquetage (shredding avec un moteur de 150 CV), afin d'obtenir une réduction du volume et des morceaux de taille semblable ainsi qu'une constitution fibreuse du bois. Hanspeter Reusser, qui s'occupe de l'installation avec beaucoup de savoir-faire et de solides connaissances a formé au début des andains d'un coupe triangulaire. Par la suite, ces andains s'avèrèrent doublement inefficaces. D'une part, le besoin en place était très grand et d'autre part la température idéale à la décomposition n'était jamais atteinte au centre de l'andain. Les deux désavantages ont été éliminés par des talus d'une forme trapézoïdale de 5-6 m à la base.

**La composition du matériel brut et la température ambiante (saison)** influencent le processus de putréfaction. On obtient le meilleur compost – selon les expériences de l'installation expérimentale – avec une grande part d'herbe coupée. Les parties boisées n'ont pas besoin de davantage de temps – contrairement à ce qu'on pourrait penser – mais plutôt les charges comprenant une large part de feuilles mortes. Le processus de transformation se fait de manière aérobie, c'est-à-dire avec apport d'air. La température du talus monte à plus de 60° C. Afin de favoriser la décomposition, ces andains sont retournés trois à quatre fois et en moyenne on obtient un bon compost après 9 à 10 mois sur place qui sera utilisé en horticulture et pour améliorer les sols des vignes. Etant donné son tannin, il ne peut toutefois pas encore être utilisé pour de la terre à fleurs.

## Vente

En prévision de sa vente, on a mis l'accent dès le début sur l'obtention d'un compost impeccable tant à l'œil que pour son contenu. A cette fin, on élimine, si nécessaire, à la main des restes de sacs de plastique ainsi que des sacs de papier mal décomposables. D'autres matières synthétiques entravent tout autant la promotion du marché, surtout les bouts de ficelle étant donné qu'elles sautent à l'œil dans le produit préparé pour la vente.

Pour son utilisation en agriculture (viticulture), la composition du compost est de premier intérêt. Sa teneur en matière sèche comprend environ 40%. Selon des résultats d'analyse de l'office central pour la culture fruitière Oeschberg/Koppigen, le terreau de Steinigand comporte une part relativement modeste d'azote à effet rapide, est un peu meilleur en ce qui concerne le phosphore et peut donc être désigné en tant qu'engrais potassique.

Il réagit de manière basique. Il n'y a pour l'heure pas encore d'explication plausible pour sa haute teneur en sel. Le compost de Steinigand a, par contre, peu de problèmes de métaux lourds. Selon des analyses continues, les valeurs des éléments contrôlés se situent au moins à 50% au-dessous des valeurs limites.

La groupement de compostage bernois (Berner Kompostverband) regroupe diverses organisations qui s'occupent de la récupération des rebuts (parmi eux se trouve l'AVAG), afin de forcer d'une part des normes de



*La place de compostage doit absolument être recouverte de sol dur afin que l'eau d'infiltration puisse être proprement canalisée et conduite à la station d'épuration. De plus, les machines nécessaires au travail seront ainsi à même de manœuvrer.*

qualité sur le plan cantonal pour le compost et d'autre part fournir le travail d'information du public et ouvrir, pour l'avenir, de nouveaux marchés pour ce produit «indigène».

## Coûts

À en croire les perspectives pour l'avenir de l'AVAG, la station de compostage pilote actuelle sera en première ligne remplacée par un site de compostage du double de sa taille actuelle. Le concept prévoit en outre deux ou trois places de transbordement dans le rayon d'activité de l'AVAG et où on peut faire fonctionner l'installation mobile de déchiquetage. Le matériel broyé sera ensuite transporté en grands containers sur camions à l'installation de compostage. Pourtant et dans tous les cas, la mise en valeur

décentralisée des déchets est prioritaire.

P. Grosjean compte avec environ 1,6 millions de francs pour:

- le revêtement du sol en dur (pour des raisons de protection des eaux et parce que les machines s'enfoncent sur le sol nature)
- le drainage et la canalisation des eaux d'infiltration dans la canalisation
- la mise sous toit d'un tiers de la surface du sol (lorsque le

*Sans avoir été priés, les vers de terre contribuent à former un compost de bonne maturité. Ils disparaissent aussi vite qu'ils sont arrivés.*

processus de putréfaction est terminé, le compost ne devrait plus être mouillé)

- la pose d'une clôture
- les locaux pour le personnel et la remise pour les outils.

Il faudra également compter avec la même somme pour une élévatrice (comprenant une griffe et une pelle), l'installation de déchiquetage, l'outil retournant les andains et les machines à tambours cribleurs. L'AVAG compte que même avec une installation de compostage du double de la taille de celle d'aujourd'hui, une seule personne capable suffira pour s'occuper de l'ensemble.

Les calculs démontrent qu'un mètre cube de compost reviendra ainsi à 70 – 100 francs en tenant compte des éléments précités. Le client paye actuellement 30 francs pour le produit fini. La différence doit aujourd'hui être couverte par une taxe de décharge et par des cotisations allouées à la station pilote. Il est encore toujours moins cher de verser les rebuts verts en même temps que le reste des ordures sur la décharge publique. Mais étant donné que le coût du traitement des déchets est en continuelle augmentation, ceci risque de changer dans un proche avenir. Zw.

